

Les formes particulières d'emploi

Voici deux études sur **les formes particulières d'emploi** sur **les activités réduites en Rhône-Alpes**. Objectif : éclairer les politiques régionales en matière d'emploi et de sécurisation des parcours professionnels. La première publication aborde la problématique sous l'angle des **emplois à temps partiel** et des **contrats courts** et la deuxième sous l'angle des emplois en « **activité réduite** » chez les demandeurs d'emploi.

Emplois à temps partiels et contrats courts en Rhône-Alpes



35% des salariés rhônalpins du secteur marchand n'étaient pas en CDI à temps complet en 2007

L'étude apporte des informations sur la part des emplois à temps partiel ou des contrats courts (CDD, intérim, contrat aidé, apprentissage) en Rhône-Alpes. Qui sont les plus concernés ? Quels sont les secteurs qui utilisent ces contrats ? Quels sont les territoires les plus impactés ?

[> Télécharger l'étude et ses annexes](#)

Emplois en "activité réduite" en Rhône-Alpes



Près d'un demandeur d'emploi sur trois est en activité réduite. Entrée en vigueur en 1986, le dispositif des activités réduites permet à un demandeur d'emploi de conjuguer, sous certaines conditions, chômage et activité réduite. En Rhône-Alpes, les emplois en « activité réduite » se sont fortement développés au cours de la dernière décennie. Qui sont les personnes concernées ? Sont-ils nombreux ? Quelles sont leurs caractéristiques ?

[> Télécharger l'étude](#)

Etudes réalisées par le **PRAO**, la **DIRECCTE** et l'**INSEE**